

Un troisième mandat pour 5 ans ou pour 40 ans ?

Pierre Nkurunziza et ses stratèges doivent bien rigoler. Le président du Burundi est d'ailleurs serein à la veille du congrès de son parti qui le désignera comme candidat à sa propre succession. Il est ravi de la tournure de la situation. Ses stratèges ont tendu, avec succès, un piège de taille à tout le monde : communauté internationale, société civile, confessions religieuses et médias hostiles à son troisième mandat.

Car, faire croire que Pierre Nkurunziza souhaite briguer un mandat de 5 ans en exploitant une inexistante faille juridique et une contradiction entre deux articles de la Constitution est une farce, une géniale diversion pour gagner le temps. Si vraiment le débat du troisième mandat de Pierre Nkurunziza avait été uniquement juridique, la question aurait été réglée en 5 minutes.

En effet, les Nations Unies et l'Union Africaine sont les garants juridiques des Accords d'Arusha. Ce qui confère à ces accords la valeur d'un traité international dont deux copies ont été déposées aux sièges de ces deux organisations. Les belligérants burundais qui les ont signés ont ainsi engagé le Burundi à l'égard de la communauté internationale. En outre, les valeurs morales et les principes démocratiques contenus dans les Accords d'Arusha ont été intégrés dans la Constitution burundaise.

De ce fait, le Burundi ne pourrait, sans dommages graves pour son image, son économie et sa diplomatie, se soustraire à ses obligations à l'égard de la communauté internationale. Celle-ci a financé pendant quatre ans et a porté à bout de bras les négociations qui ont abouti à ces fameux accords.

Pierre Nkurunziza a exercé, un premier mandat pour lequel il a été élu par de « grands électeurs », les parlementaires, exactement comme Barack Obama l'a été dans le système américain. Pour le deuxième mandat, Pierre Nkurunziza a été élu directement par le peuple comme François Hollande en France. Par conséquent, aucun homme et femme censé ne pourrait remettre en doute le fait que le président burundais ait exercé deux mandats de pleine légalité et légitimité.

D'ailleurs, même les fervents du troisième mandat, ne donnent aucune indication sur la nature du premier mandat que Pierre Nkurunziza a exercé entre 2005 et 2010. S'agissait-il d'un mandat « bonus », une sorte de butin de guerre généreusement accordé par le peuple burundais à un chef rebelle triomphant ? Pas prévu dans la constitution burundaise. S'agissait-il d'un coup de force institutionnel, d'un coup d'Etat ? Si oui, alors le premier mandat serait illégal et serait frappé de nullité ainsi que les décisions et actes pris par le chef de l'Etat pendant cinq ans. Bon courage aux juristes chevronnés pour détricoter cette inextricable toile d'araignée de dispositions constitutionnelles.

Les stratèges du président et lui-même ont lu la Constitution et les Accords de Paix et de Réconciliation d'Arusha signés en l'an de grâce 2000. Ils savent pertinemment qu'il est absurde d'opposer les deux documents afin de trouver une quelconque contradiction sur le nombre impératif de mandats qu'aucun chef d'Etat du Burundi ne doit dépasser.

Pierre Nkurunziza et ses stratèges savent que le débat portant sur le troisième mandat, comme beaucoup d'analystes et hommes politiques l'ont souligné, n'est absolument pas juridique mais politique. Mais ils se fichent éperdument de ces considérations oiseuses pour politiciens de l'opposition, diplomates, activistes de la société civile et intellectuels naïfs.

Dès lors, pourquoi Pierre Nkurunziza et ses stratèges rient-ils sous cape ?

Parce que le monde entier croit qu'il va briguer un mandat de 5 ans alors qu'il est absolument décidé à s'octroyer un mandat de 40 ans et à garder le pouvoir à tout prix. Quel qu'en soit le prix ! Monopoliser le pouvoir aussi longtemps que l'UPRONA, c'est-à-dire, aussi longtemps que les Tutsi est devenu une véritable obsession pour lui et pour le système qui le porte !

Adieu partage du pouvoir entre les différentes communautés burundaises prévu dans les Accords d'Arusha. Adieu quotas et autres mécanismes de régulation de ce partage inscrit dans ces accords. L'unique ambition et programme politique de Pierre Nkurunziza et de ses stratèges vise à capter la présidence de la République pendant 40 ans. Ne riez pas. Il n'a que 51 ans. Dans 40 ans, il aura l'âge du jeune homme de 92 ans qui gouverne le Zimbabwe de main de fer. Mugabe, comble de jeunesse insolente, est président de l'Union Africaine.

Pour sûr, si Pierre Nkurunziza était élu pour un mandat de 40 ans - mais qui en doute encore ? - il s'affranchira définitivement des Accords d'Arusha et de ce fait, de la tutelle morale que les Nations Unies et l'Union Africaine exercent sur ce traité.

Du reste, l'hostilité avérée et assumée par Pierre Nkurunziza et ses stratèges à l'encontre des Nations Unies vise précisément à retrouver une liberté de manœuvre en se libérant de cette tutelle. Les Représentants Spéciaux du Secrétaire Général des Nations Unies qui dirigent le BINUB et ses multiples déclinaisons ultérieures ont toujours été considérés comme des gêneurs. Parce qu'ils incarnent la fidélité et le respect strict de l'esprit et de la lettre des Accords d'Arusha, lesquels limitent les mandats présidentiels à deux termes. Ces Représentants Spéciaux ont souvent été expulsés de manière inélégante et peu diplomatique. L'Union Africaine vient, elle aussi, de faire les frais du courroux du prince.

Merveilleuse reconnaissance du Burundi. Quand on sait que c'est grâce au formidable appui des Nations Unies que Louis Rwagasore a gagné la bataille de l'indépendance contre la tutelle coloniale belge. Désolant !

Pierre Nkurunziza et ses stratèges ont donc réussi le tour de force de dissimuler leurs véritables intentions et de détourner et de focaliser l'attention du monde sur un faux débat d'un troisième mandat de 5 ans.

Jamais Pierre Nkurunziza ne renoncera au troisième mandat de 40 ans.

Depuis l'échec qu'il a subi quand l'Assemblée nationale a refusé de modifier la Constitution pour faire sauter le verrou des deux mandats, Pierre Nkurunziza et ses stratèges cherchent à gagner du temps et jouent avec l'opinion burundaise et internationale comme le chat joue avec une souris qu'il mangera, quand même, après la séance de plaisanterie.

Ainsi, même si le Conseil des Sages de son parti a rejeté le troisième mandat, même si demain, le congrès du CNDD-FDD ne désignait pas Pierre Nkurunziza comme candidat pour briguer le troisième mandat, le président trouvera toujours un autre subterfuge et ira jusqu'au bout de son ambition.

Même si le Conseil Constitutionnel décrétait que sa candidature n'est pas recevable. Hypothèse peu improbable tout de même !

Dans le langage juridique, il existe deux sortes de justices. La justice debout exercée par les procureurs et les avocats qui plaident debout. Par contre, la justice assise est exercée par les juges qui, au tribunal, écoutent, tranchent et rendent le verdict assis.

Au Burundi, quel que soit le régime politique, monarchie, tutelle coloniale, républiques successives, militaires et démocratiques, beaucoup de magistrats ont inventé une troisième position, « **la justice couchée** » devant les gouvernements. Quelle position adopterait le Conseil constitutionnel si jamais il était interrogé sur la légalité de la candidature de Pierre Nkurunziza ?

Même si la CENI, le Conseil Electoral National (si peu) Indépendant refusait d'enregistrer sa candidature, Pierre Nkurunziza ne renoncera jamais. Autre hypothèse d'ailleurs hautement improbable aussi.

Car le processus électoral burundais est verrouillé à triple tour. Il est organisé pour permettre « au champion » de la triche de gagner sans risque et, du coup, sans gloire, après avoir terrassé ses concurrents avec des coups de boule ou des crocs en jambes sanglants. Merveilleux esprit sportif qui envoie les concurrents au tatami de façon si peu fair play ! Et l'arbitre, la CENI, ne sortira pas le carton rouge et ne refusera pas le but.

Même si l'Eglise catholique retirait les membres du clergé qui font partie des CEPI ou des CECI, branches provinciales et communales de la CENI et paralysait ainsi le fonctionnement de cette institution.

Même si les bailleurs de fonds, dégoûtés et découragés par la gestion cynique du processus électoral burundais, gelaient le financement des élections burundaises.

De toute façon, le président et ses stratèges ont tellement d'argent qu'ils pourraient financer seuls tout le processus électoral burundais. A condition évidemment que Pierre Nkurunziza, désigné vainqueur par avance, terrasse ses malheureux concurrents issus de partis politiques qu'il a déjà considérablement affaiblis à force de nyakurisation ou de fragmentation. Les procès, l'exil, les menaces et les attentats que subissent les chefs de ces partis visent à fragiliser et à décourager les candidats les plus crédibles.

Pierre Nkurunziza ne renoncera donc jamais à son troisième mandat de 40 ans.

Même si les chefs de son armée privée, les fameux Imbonerakure, le lâchaient en rase campagne, effrayés par le risque de finir comme Charles Blé Goudé qui accompagne Laurent et Simone Gbagbo dans leur chute vertigineuse et pitoyable, rattrapés par la justice internationale et ivoirienne.

Même si, après moult hésitations et déchirements internes, l'armée et la police burundaises refusaient de soutenir Pierre Nkurunziza dans cette folle et pathétique quête de légitimité pour briguer un troisième mandat de 40 ans.

Même si la population entamait une grève illimitée, bloquait le fonctionnement de l'Etat, rejetait massivement son troisième mandat et coupait les arbres le long des routes comme les militants d'un certain parti politique le firent en 1993 après l'assassinat de Melchior Ndadaye.

Même si le Burundi se vidait de la moitié de sa population partant en exil à la recherche de sécurité dans les pays voisins, provoquant ainsi une grave crise humanitaire dans la région, une vive tension politique et même une guerre régionale, Pierre Nkurunziza ne renoncera jamais à son troisième mandat de 40 ans.

L'actuelle fuite dramatique des populations effrayées rappelle d'ailleurs celle de 2004. A l'époque, déjà, la population en exil dans le sud-ouest du Rwanda déclarait qu'elle avait fui « Semudede ». Les braves gens du monde rural burundais ne parlent pas français. Ils avaient donné ce nom au CNDD – FDD dont ils ne comprenaient pas l'appellation en français.

A l'époque, Pierre Nkurunziza, alors Ministre de la Bonne Gouvernance, s'était beaucoup investi pour le retour de ces malheureux exilés. A présent, la fuite de la population fait plutôt son affaire puisqu'elle fragilise l'opposition. Les bulletins de ces exilés manqueront aux partis qui rêvent d'alternance. Il n'y a pas de petits profits pour Semudede.

Même si la crise du carburant perdurait et s'aggravait, activée par une force maligne et secrète. Même si des véhicules paralysaient le pays comme des camions le firent jadis à l'instigation du gouvernement des Etats Unis au Chili. Oncle Sam avait décidé de liquider, **le 11 septembre 1973**, le gouvernement de Salvador Allende qui souhaitait nationaliser des mines de cuivre exploitées par des multinationales américaines.

Même si Pierre Nkurunziza perdait finalement les élections, comme Wade au Sénégal, après son formidable forcing, jamais il ne renoncera à son troisième mandat de 40 ans.

D'ailleurs, dans l'esprit de Pierre Nkurunziza, de ses stratèges et des milliers de militants zélés à travers le pays, faire acte de candidature pour le troisième mandat, **c'est forcément gagner**. Surréaliste !

S'il en est ainsi, pourquoi perdre le temps et dépenser tant d'argent de la communauté internationale pour organiser des élections bidon au Burundi ? Pourquoi cette mascarade du processus électoral orchestré par la CENI ? Pourquoi les citoyens et les entreprises des Etats Unis ou de l'Union Européenne, entre autres, devraient-ils payer des impôts pour que leurs gouvernements financent une imposture électorale au Burundi ? Pourquoi des délégations d'observateurs internationaux devraient-ils être mobilisées pour constater le triomphe d'un président qui ne pense pas un seul instant qu'il pourrait perdre les élections et céder démocratiquement le pouvoir au vainqueur désigné par les urnes ?

Même si le Burundi, à la suite de l'élection de Pierre Nkurunziza pour un troisième mandat de 40 ans était mis au banc des nations par l'Union Africaine comme le Mali après le coup d'Etat du capitaine Sanogo.

Même si le Parlement Européen mettait à exécution sa menace de rayer le Burundi des Accords de Cotonou.

Même si Pierre Nkurunziza était obligé d'avalier dix grenouilles américaines vivantes servies par Samantha Power, Ambassadeur des Etats Unis aux Nations Unies, et que le Burundi était frappé par les dix plaies d'Egypte mentionnées dans l'ancien Testament.

Même si la Cour Pénale Internationale, dans le cadre de la Convention pour prévenir et punir le génocide, émettait des mises en garde ciblées contre certains caciques de l'entourage du président qui soutiennent mordicus le troisième mandat de 40 ans, Pierre Nkurunziza ne renoncera jamais.

Ces caciques viennent de franchir les limites du simple combat politique électoral. Ils ont annoncé qu'ils commettront le génocide des Tutsi établis en milieu rural pour punir la société civile qui s'oppose au projet du troisième mandat. Ils ont affirmé à maintes reprises qu'ils rallumeront une guerre inachevée pour venger le génocide des Hutu de 1972 et régler définitivement la question Tutsi. On y reviendra plus loin.

Même si, après 100 neuvaines pieuses organisées par l'Eglise catholique du Burundi, Jésus, en personne, revenait sur terre et rencontrait le président Pierre Nkurunziza pour le dissuader de briguer un troisième mandat. On devine d'ailleurs ce que Jésus lui dirait. « Pierre, Pierre, avant que le coq ne chante pour annoncer le début de ton troisième mandat de 40 ans, tu m'auras trahi trois fois. »

Pierre Nkurunziza ne renoncera jamais à son troisième mandat de 40 ans. Il n'a pas subi autant de pressions, il n'a pas pris autant de risques pour le pays, pour sa famille et pour lui-même, juste pour un misérable troisième mandat de 5 ans. C'est catégorique et définitif, il ne renoncera jamais à son troisième mandat de 40 ans. A moins d'un miracle absolument extraordinaire !

Pourquoi ?

Parce que Pierre Nkurunziza est, dans le pire des cas, le pilier, ou dans le meilleur des cas, l'otage d'un système politique et d'une idéologie affinée minutieusement pendant ses deux mandats précédents. Un noyau formé autour de lui, constitue une oligarchie mono-ethnique hutu qui rappelle l'oligarchie mono-ethnique tutsi d'antan. Les membres de cette oligarchie sont des revanchards et des prédateurs redoutables. Ils ont fait main basse sur l'Etat et sur tous ses rouages.

Le chiffre biblique et magique de « **40 ans au pouvoir** » est d'ailleurs fréquemment évoqué par les membres de cette oligarchie. Tout récemment, à Muyinga, un responsable du CNDD-FDD a dévoilé un pan de l'idéologie de cette oligarchie qui pousse Pierre Nkurunziza à se maintenir au pouvoir, coûte que coûte et quel qu'en soit le prix. « *Ceux qui sont opposés au troisième mandat, a déclaré Victor Burikukiye, sont les mêmes que ceux qui ont tué Louis Rwagasore et Melchior Ndadaye et qui ont gouverné pendant 40 ans.* »

Victor Burikukiye, n'a jamais été désavoué publiquement ni par cette oligarchie, ni par Pierre Nkurunziza lui-même. Selon ce cacique du Semudede, les Tutsi, à travers l'UPRONA, ont gouverné le Burundi pendant 40 ans. Et perfide, il ajoutait dans son discours enflammé que les Tutsi constituent « le fruit du plant de courges bien connu ! ». En kirundi, « umwungu wa rwa ruyuzi ! »

Cette oligarchie extrémiste, sentant la **menace** qu'elle puisse perdre le pouvoir après des élections loyales et transparentes, a enclenché le processus du génocide des Tutsi. En effet, le génocide ne commence pas au moment des massacres des victimes. Il est toujours précédé par « le continuum de la violence » décrit par Ervin Staub, éminent spécialiste américain de l'étude des génocides. Ce continuum comporte plusieurs étapes.

Ainsi, à Muyinga, un **bouc émissaire** tutsi, responsable de tous les malheurs de cette oligarchie mono-ethnique-hutu, a été désigné. Victor Burikukiye **stigmatise** ce bouc émissaire tutsi avec un **nom dégradant et déshumanisant**. La prochaine étape, **le passage à l'acte**, consistera à effectuer le **nettoyage ethnique** afin que le plan Safisha du Semudede soit pleinement accompli. Ainsi les Tutsi mais aussi les Hutu hostiles au troisième mandat sont-ils considérés comme « de simples variables d'ajustement d'une politique de haine et d'extermination. »

Cette idéologie délétère a des relais dans le cœur même du CNDD-FDD, dans l'armée nationale, dans la police, dans l'administration publique, dans l'appareil judiciaire, dans les services de renseignement, dans les milieux d'affaires et, évidemment, dans la milice Imbonerakure.

Par ailleurs, cette oligarchie mono-ethnique hutu terrorise et dissuade toute dissidence politique au sein de la population rurale. Tout le peuple doit voter comme un seul homme en faveur du candidat unique et autoproclamé du CNDD-FDD.

Ainsi, une dictature, totalement assumée et terriblement bien organisée, se profile-t-elle à l'horizon au Burundi. Et si la milice Imbonerakure et ses relais dans la police et dans les services de renseignement n'est pas neutralisée, si la CENI n'est par réformée en profondeur pour intégrer les représentants des forces du changement et de l'alternance démocratique dans le pilotage du processus électoral, il n'y aura pas d'élections présidentielles au Burundi au mois de juin 2015. Juste un plébiscite, une grotesque opération d'auto-proclamation. Fermez les bancs !

La bataille entre Bagumya et Bamenabanga

La guerre fait rage au sein du CNDD-FDD. Elle oppose des Bagumyabanga courageux, hostiles au troisième mandat de 40 ans aux Bamenabanga qui y sont favorables. Cette crise inédite dévoile au grand jour le vrai visage de cette oligarchie mono-ethnique hutu qui constitue actuellement le cœur de cette formation politique.

Ses méthodes extrêmement brutales pour destituer, traquer, humilier les hauts responsables, compagnons de combat la veille, parce qu'ils ont osé exprimer leur hostilité au troisième mandat de Pierre Nkurunziza, sont sidérantes et indignes. Ce parti, comme l'affirmait un sénateur avec des propos qui glacent le sang, punit de mort la liberté d'expression, la diversité et la divergence des opinions dans ses rangs. C'était comme cela dans le maquis, affirmait le sénateur. Horreur !

Les historiens burundais qui, dans 40 ans, décrypteront l’emblème du CNDD-FDD, y verront un aigle noir qui tient dans ses griffes une épée ensanglantée car elle aura servi, notamment, pour égorger les trois religieuses italiennes de Kamenge. L’aigle noir tient aussi une branche d’une espèce de manioc toxique dont l’oligarchie mono-ethnique hutu gava la population rurale, symbole d’une politique de haine et de revanche contre les Tutsi et les Hutu opposés au troisième mandat de 40 ans.

Pierre Nkurunziza devrait méditer les paroles de Sainte Thérèse d’Avila, une espagnole qui souffrait de douleurs atroces causées par sa maladie. Elle s’est adressée à Jésus et lui a dit : « Jésus, si c’est comme cela que tu traites tes meilleurs amis, je comprends pourquoi tu en as si peu. »

Athanase Karayenga